

Culture de spécialité en histoire de l'art 2

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H0PC002
- > En savoir plus : <https://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>

Présentation

Ces séances dédiées offrent des présentations synthétiques sur de grands domaines de l'histoire de l'art, menées par des spécialistes des universités Paris Nanterre et Paris 1 ou d'autres établissements. Elles se dérouleront sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

En vue à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire, consolider les acquis pour les étudiants ayant déjà une culture sur les thématiques envisagées et apporter des connaissances solides aux étudiants n'en possédant pas.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale globale des

étudiants en histoire de l'art et archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h) ou épreuve orale (30 mn maximum).

Pas de régime dérogatoire.

Session 2 : examen sur table (1h) ou épreuve orale (30 mn maximum).

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : enrichissement de la culture générale des étudiants sur les périodes et thématiques enseignées.

Une compétence méthodologique : acquérir ou consolider les fondamentaux dans la présentation des œuvres, des sites et des problématiques qui leur sont liées

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

Ressources pédagogiques

Documents sur le site dédié à la formation (si nécessaire)

<https://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>